

Pour en savoir plus ...
www.bebesnageursffn.fr

Pour trouver l'adresse d'un CLUB FFN ...
www.ffnatation.fr

Contact Presse FFN :
Marie-Christine Ucciani
Responsable Relations Presse FFN
Tél. : 01.41.83.87.55 ; 06.89.18.85.79
Email : mc.ucciani@ffnatation.fr

Fédération Française de Natation
Service Relations Presse
14 rue Scandicci
93508 PANTIN Cedex



Photos : V. Binet-Décamps "Clic & Move LTD" et Michel Pansu. Création agence Okala

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

dossier de presse

Novembre 2010

0-6 ans
éveil aquatique



www.bebesnageursffn.fr



Partenaire de la FFN

Avec le **maillot** de bain **jetable**
Huggies® Little Swimmers®
 la **baignade** devient un **plaisir** !



3-6 kg **XS** 7-12 kg **S** 11-15 kg **M** 14 kg **L**

Existe en 4 tailles au rayon couches et culottes bébé, suivant les disponibilités de votre magasin.

www.littleswimmers.fr



C'est amusant de découvrir le milieu aquatique, c'est aussi, l'opportunité d'apprendre à nager en toute sécurité. La Natation est reconnue comme un sport sain, elle permet à l'enfant de se construire harmonieusement et d'améliorer la confiance en soi.

Au fur et à mesure que le bébé grandit et progresse dans l'eau, il partage avec d'autres enfants des activités aquatiques. Il initie ainsi son insertion à la vie sociale. Bienfaits dont il profitera toute sa vie.

Bébé et la découverte de l'eau dès son plus jeune âge !

la Fédération Française de Natation s'inscrit dans une démarche novatrice, à même de répondre aux besoins de la population, en redonnant aux activités sportives une dimension ou l'éducation et la santé ont une part importante.

L'Eveil Aquatique - 0-6 ans est aujourd'hui un des objectifs prioritaires de la FFN. Elle répond ainsi à une demande sociale et met en place dans ses clubs un programme pédagogique alliant conseils et accompagnement autour de cette activité.

Donner aux parents la possibilité de passer des moments d'exception avec leur bébé ou leur jeune enfant, dans la sécurité, le bien-être et le plaisir, tel est l'objectif de la FFN. Son programme pédagogique a été élaboré par des experts (médecins, psychologues, formateurs experts 0-6 ans, professeurs d'EPS, d'éducateurs sportifs...) et se définit par :

- Une démarche pédagogique adaptée à chaque âge (entre 0 et 6 ans) afin de les guider tout au long de la familiarisation de leur enfant au milieu aquatique.
- Un accompagnement, tout au long des séances d'Eveil Aquatique, par un encadrement formé à la spécificité des tous petits jusqu'à 3 ans, et des 3 à 6 ans.
- Un accueil dans les meilleures conditions par un des club FFN.



www.bebesnageursffn.fr



LE CLUB FFN, LIEU de L'ORGANISATION DE LA PRATIQUE !

L'organisation d'une activité aquatique nécessite une formation spécifique répondant aux exigences d'encadrement définies par la Fédération Française de Natation. L'animateur est le garant de la qualité et du partage des valeurs de l'activité.

D'où l'importance de réaliser autour du projet pédagogique des séances avec un encadrement spécifiquement formé à cette activité.

La piscine, quels avantages pour Bébé et sa famille !

PARTICIPER A L'ÉPANOUISSEMENT DE VOTRE BÉBÉ EN LUI CONSACRANT UN TEMPS PRIVILEGIÉ DANS UN ESPACE AMENAGÉ, EST UN ENJEU IMPORTANT...

Les activités aquatiques des jeunes enfants contribuent à son développement et s'attachent à réaliser les conditions de ce que nous pouvons appeler « l'éveil de l'enfant ». Permettre aux jeunes enfants des expériences sensori-motrices, des expériences sociales, une découverte du milieu, de soi, de l'autre est une orientation du mouvement pédagogique de la FFN.

VIVRE, PARTAGER, DES MOMENTS PRIVILEGIÉS AVEC SES PARENTS EST ESSENTIEL POUR L'ENFANT !

L'eau lui apporte une réelle sensation de bien-être. Entouré et au contact de papa et, ou de maman, il sera en confiance.



Choisir d'accompagner l'activité aquatique de bébé et du très jeune enfant dans l'eau est une aventure complexe, délicate, mais passionnante.

Elle permet à l'enfant d'accéder à son autonomie aquatique et aux parents de vivre des moments d'échanges et de bonheur, en partageant les premiers jeux aquatiques de leur enfant.



Un moment ludique exceptionnel où papa a une place à part entière.

«LE JEU»
c'est découvrir en toute
liberté !



0-6 ans
éveil aquatique

www.bebesnageursffn.fr

Un espace aménagé et sécurisé :

Découvrir, avec son enfant une activité aquatique suppose un projet d'échange et de partage. L'enfant, acteur principal de l'activité s'exprimera par le jeu, courroie de transmission et moyen de construction aquatique dans une liberté accompagnée (les différences : l'âge et le rythme de chacun feront raisonner le plaisir d'y participer).



LES ACTIVITÉS DE PISCINE SONT UN LIEU PROPICE À DES INTERACTIONS PRÉCOCES

Le portage sécurise. L'intimité du contact corporel, l'échange des regards et des émotions, sont autant d'expériences interactionnelles où chacun adapte son attitude en fonction de l'autre et réciproquement.

UN ENVIRONNEMENT SÉCURISANT :

Dans les séances l'animateur a la tâche d'accueillir et d'accompagner les familles dont les enfants sont en pleine construction psychique et corporelle. Son animation se doit d'être adaptée aux réactions du jeune enfant.



L'eau source de bienfaits !

UN PLUS DANS L'ÉVOLUTION DE « BÉBÉ » !

A partir de la naissance, bien que peu spectaculaire les premiers mois sont un temps d'acquisitions et de transformations rapides et essentielles pour bébé.

Le cerveau d'un bébé finalise ses connexions, en interaction avec son environnement, entre 0 et 2 ans. Le fait de pouvoir se mouvoir dans l'eau, les sensations d'apesanteur et de positionnement dans l'espace sont uniques à cet âge. Ils participent à l'élargissement des expériences nécessaires à la construction de son cerveau et lui donne ainsi la possibilité de développer des habiletés motrices.



Vers 3 ans, à partir des expériences acquises, l'enfant perfectionne son vécu de l'eau. Il acquiert une aisance qui, avec l'âge et le développement de son corps, engendrera les gestes lui permettant de se mouvoir avec efficacité et fluidité sans avoir peur de l'eau.

L'EAU PERMET UNE EXPÉRIENCE CORPORELLE SINGULIÈRE

L'eau révèle la perception de son corps à l'enfant devenu plus autonome. Lui apprendre à être dans l'eau mobilise un processus d'intégration et de transformation qui engage la personne dans toutes ses dimensions. Les contraintes de l'eau obligent à une profonde réorganisation des repères corporels et psychiques.



Les bienfaits de se familiariser avec l'eau !

L'INTÉGRATION DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAPS DANS L'ACTIVITÉ

La piscine est un terrain d'aventures, de jeux et de découvertes, où l'enfant porteur de handicap peut trouver des conditions plus faciles pour se mouvoir et rencontrer les autres enfants. C'est un espace de liberté qui favorise l'éveil sensoriel, l'éveil moteur, la socialisation et qui contribue au développement global de tous les enfants. Le programme de la Fédération est aussi de permettre aux parents, par la médiation de l'eau, d'accéder à une meilleure relation aux autres et à vivre moins douloureusement le handicap de leur enfant.

LA PISCINE EST AUSSI BÉNÉFIQUE POUR LES FUTURES MAMANS !

La Fédération Française de Natation a le projet de développer une activité envers les futures mamans pour les accompagner pendant leur grossesse.

L'émergence des demandes de nouvelles activités physiques a nécessité de concevoir des activités aquatiques adaptées à chaque public, et fait naître une réflexion originale sur ce qui peut être proposé à des adultes et en particulier aux futures mamans. Jusqu'alors, essentiellement lieu d'activités physiques, la piscine devient un espace de détente, de relaxation, d'échanges et d'informations médicales et sociales. La piscine devient un lieu de vie, un lieu social.

Ce bien-être, cette relaxation, cette détente, conduisent à créer un vécu positif du milieu aquatique, vécu qui dans ces conditions sera d'autant plus facile à transmettre à l'enfant.

Et après, il se passe quoi ?

DE L'ÉVEIL AQUATIQUE ... AU SAVOIR NAGER ! Comment peut-on aller d'une situation de découverte de l'eau vers le savoir nager ?

Comment l'enfant créateur de ses propres transformations s'adapte à l'environnement aquatique ?

Après l'Eveil Aquatique, c'est au travers des activités proposées par l'Ecole de Natation Française qu'il découvrira ses possibilités et dans les passages de tests tels que le Sauv'nage ; le Pass'sports de l'eau qu'il les concrétisera. Et plus tard, s'il en a le désir et les capacités, il pourra s'orienter vers le Pass'compétition.

L'ENSEMBLE DES CLUBS FFN PROPOSE LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE :

1/ LE SAUV'NAGE • Savoir nager

Les contenus validés par le Sauv'nage constituent le socle de la construction aquatique de l'enfant. Exploration de l'espace aquatique, conquête progressive du milieu dans son environnement social et affectif : la passerelle entre la découverte de l'eau du très jeune enfant et l'adaptation de l'enfant à l'eau à l'aide du Sauv'nage est le lien proposé par la FFN et le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques.

2/ LE PASS'SPORTS DE L'EAU • Construire sa maîtrise de l'eau

A la découverte des cinq disciplines sportives de la natation (natation course, natation en eau libre, natation synchronisée, plongeon, water-polo).

3/ LE PASS'COMPETITION • Accéder à la compétition

S'orienter vers les pratiques compétitives dans la discipline de son choix.

0-6 ans
éveil aquatique

www.bebesnageursffn.fr

Les recommandations de la FFN

• LA QUALITÉ DE LA PRATIQUE EST ESSENTIELLE POUR LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT :

La Fédération Française de Natation délégataire du service public est reconnue d'utilité publique par le Ministère de la Santé et des Sports. Elle entend affirmer que la diffusion de ses connaissances, la définition de pratiques pédagogiques adaptées, l'émanation d'une charte éthique, la mise au point de labels, sont un préalable destiné

à préserver les pratiquants des risques liés à des activités en piscine non ou mal encadrées : manipulations hasardeuses, dangereuses pour la santé et le développement des jeunes enfants.

A ce titre, le Ministère de la Santé et des Sports (circulaire ministérielle du 3 juin 1975) met en garde les chefs d'établissements des piscines contre les dangers d'une exploitation commerciale se substituant à un souci éducatif.

• LE CHOIX DU LIEU DES PRATIQUES EST IMPORTANT :

Bien faire une distinction entre piscine « éducatives » et « ludiques »

Le Ministère de la Santé et des Sports précise que 36,5 % des bassins actuels en France sont des bassins à vocation ludique (source : Etat des lieux de l'offre des bassins de natation en France en novembre 2009). La nécessité d'adapter la fréquentation journalière aux caractéristiques du bassin et non pas uniquement à la profondeur est à noter avec sérieux. L'utilisation du rapport : volume de bassin/fréquentation journalière doit rester à 2 pour garantir une bonne qualité de l'eau et de l'air.

Dans l'attente d'une nouvelle étude nationale (souhaitée par la Fédération Française de Natation) et de l'adaptation de la réglementation sanitaire pour les bassins de faible profondeur, il apparaît judicieux de valoriser la pratique de la natation et notamment de l'Eveil Aquatique dans les bassins éducatifs.



• LES CONDITIONS INDISPENSABLES POUR LA RÉALISATION DE CETTE ACTIVITÉ :

L'AMBIANCE AFFECTIVE SÉCURISANTE

Cette condition est d'autant plus nécessaire que l'enfant est plus jeune : ce qui implique une présence parentale active dans l'eau, maman ou papa, ou même les deux.

LES CONDITIONS HYGIÉNIQUES : ELLES DOIVENT ÊTRE ABSOLUES

- 1/ La température de la piscine doit être appropriée à cet âge : 32° en hiver, en raison de l'imperfection du système de thermo régulation de l'enfant. Cette température pourra être progressivement abaissée en fonction des saisons et de l'expérience de l'enfant. La température de l'air ambiant devra être accordée à celle de l'eau.
- 2/ L'eau doit présenter une qualité particulière du point de vue chimique et bactériologique. Le port d'un maillot de bain jetable est obligatoire en raison du manque de contrôle sphinctérien chez certains jeunes enfants. L'eau aura dû subir un double recyclage avant le début de la séance.
- 3/ Absence de maladies infectieuses, d'affections de la peau.
- 4/ Il conviendra d'exercer une surveillance attentive au bord du bassin pour dépister toute réaction d'alarme, pâleur, rougeur, tremblement.
- 5/ Un examen préalable devra être effectué par un médecin qui devra conseiller les parents et délivrer obligatoirement un certificat d'aptitude et s'assurer que les vaccins demandés ont bien été effectués. Les enfants de moins de 6 mois ne doivent être confiés qu'à un encadrement très spécialisé.



IL FAUT LE SAVOIR :

Aujourd'hui, plus de 2200 piscines* couvertes en France proposent l'activité « bébé nageur ». Sur les 2200 piscines, un grand nombre organisent des séances libres de tout contrôle de qualité. La Fédération Française de Natation préconise une grande prudence sur le choix du lieu de pratique, car il est important que les parents/enfant soient encadrés et conseillés par du personnel qualifié.

*sources 2008 Ministère Santé et Sports/FFN



www.bebesnageursffn.fr

• LES CONDITIONS D'ENCADREMENT :

- 1/ Les parents doivent participer obligatoirement à la séance dans le bassin.
La profondeur de l'eau doit leur permettre d'avoir pied.
- 2/ Un encadrement spécialisé doit être présent et formé :
- 3/ Tous les membres de l'équipe pédagogique doivent s'imposer une formation continue.

Cette initiation s'adresse indirectement aux enfants au travers des parents qui doivent être solidairement informés et prendre en charge leur enfant. Le but à atteindre est une familiarisation avec l'eau, l'enfant y étant amené dans des conditions de calme et de sécurité affective totale, dans une ambiance hygiénique plus rigoureuse que pour l'adulte. Pour éviter les résidus organiques apportés par les baigneurs, comme la sueur, l'urine ou les squames, privilégier pour l'enfant le port de maillot de bain jetable et d'un bonnet de bain adapté.

ÉVITER DE PRATIQUER L'ACTIVITÉ DANS DES BASSINS DE TRÈS FAIBLES PROFONDEURS

Pour garantir une bonne qualité de l'eau et de l'air dans la piscine, il est nécessaire de respecter la réglementation en vigueur : 1m2 par nageur en bassin couvert et 3 nageurs pour 2m2 en bassin extérieur. Elle* est aujourd'hui en mesure de dire que la faible profondeur et, ou les bassins ludiques favorisent le développement de chloramine.

*A fréquentation et surface égale, la concentration d'agent polluant sera moins importante dans un bassin qui présentera la profondeur la plus importante.

*Source l'Agence Française de Sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET)



Pour la baignade, Un équipement approprié à chaque âge

• INDISPENSABLE POUR LES BÉBÉS JUSQU'À 3 ANS ENVIRON :

Un maillot de bain jetable

- Les maillots de bain jetables HUGGIES® LITTLE SWIMMERS®, spécialement conçus pour être utilisés dans l'eau, sont recommandés par la FFN.
- Confortables pour bébé, ils ne se déforment pas et ne gonflent pas dans l'eau contrairement aux couches classiques. Ils permettent d'éviter les petits accidents embarrassants, grâce à leur matière absorbante et leurs barrières anti-fuites, participant ainsi au respect de la qualité de l'eau dans la piscine ou vous pratiquez l'Eveil Aquatique.
- Pratiques à utiliser, ils ressemblent à de véritables maillots de bain avec leurs dessins Disney, et s'enlèvent facilement après la baignade grâce à leurs côtés déchirables.

Le maillot de bain jetable Huggies® Little Swimmers® existe en 4 tailles, pour les bébés de 3 à 14 Kg



• POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS :

Pour les garçons comme pour les filles, un maillot de bain bien ajusté est obligatoire. Et, dans tous les cas, un bonnet de bain bien adapté est souhaitable.



www.bebesnageursffn.fr

DES EXPERTS A VOTRE DISPOSITION POUR EN PARLER :

- **JEAN-JACQUES CHORRIN**
Docteur en médecine et
Président de la Commission 0-6 ans / ENF de la FFN
- **CLAUDIE PANSU**
Formatrice, expert 0-6 ans auprès de la FFN
- **DANIEL ZYLBERBERG**
Psychologue, membre de la Commission 0-6 ans / ENF
- **ANNE DUGGAN**
Psychologue, formatrice, expert 0-6 ans auprès de la FFN
- **PATRICK GASTOU**
Directeur Technique National Adjoint, chargé du développement et
de la formation et membre de la commission des 0-6 ans / ENF
- **DANIEL JUILLERAT**
Professeur d'EPS
- **JACQUES DESMARET**
Educateur sportif, responsable d'une section « bébé nageur »
à La Ciotat (13)



En compétition, chaque geste compte.
Nous soutenons Coralie
qui en fait beaucoup pour l'environnement.

Coralie Balmy, championne d'Europe du 400 m nage libre, est aussi membre du Team EDF™.

En compétition, chaque geste compte. Dans le sport de haut niveau comme dans la vie de tous les jours, il faut maintenir une discipline. Et Coralie s'y tient à travers des gestes simples au quotidien. Elle est convaincue que c'est en faisant attention dès aujourd'hui que l'on peut préserver la planète pour les générations à venir. Voilà pourquoi EDF la soutient.

Découvrez les histoires de ceux qui changent l'énergie
dès aujourd'hui sur edf.com



CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE